

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GQG Partners Emerging Markets Equity Fund (le « Fonds »)

un compartiment de GQG Global UCITS ICAV (l'« ICAV ») ; Gestionnaire : Bridge Fund Management Limited.

Catégorie S EUR Capitalisation (IE00BN15GJ57)

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'investissement du Fonds vise l'appréciation du capital à long terme.

Dans des circonstances normales, le Fonds investira au moins 80 % de ses actifs nets dans des valeurs mobilières et des titres rattachés à des valeurs mobilières de sociétés des marchés émergents quelle que soit leur capitalisation boursière.

Le Fonds pourra concentrer ses placements dans une région ou un secteur. Toutefois, il prévoit d'être exposé à tout moment à au moins cinq secteurs. Les placements pourront inclure des titres cotés sur le marché russe (jusqu'à 30 % de la valeur liquidative) et des actions chinoises de catégorie A achetées par l'intermédiaire de la plateforme StockConnect. Le Fonds pourra employer des contrats de change à terme, des contrats à terme standardisés sur devises, des options sur devises et des contrats à terme standardisés sur indices actions à des fins de couverture. À titre accessoire, le Fonds pourra investir jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative dans d'autres OPCVM et fonds indicatif cotés en Bourse (ETF). Les obligations participatives (P-notes) pourront être utilisées comme un moyen d'investir dans des titres autrement inaccessibles.

Le Fonds exclura les placements dans des sociétés dont plus de 25 % des revenus proviennent du tabac. En outre, aucun placement ne sera effectué dans des sociétés qui prennent part à la production d'armes controversées comme les mines antipersonnelles, les bombes à fragmentation et les armes chimiques, biologiques ou contenant de l'uranium appauvri (à savoir des entreprises exclues par l'indice MSCI ex-Controversial Weapons Index).

Pour les catégories de capitalisation, les produits ou plus-values du Fonds (après imputation des charges) seront capitalisés et réinvestis dans la valeur liquidative du Fonds. Pour les catégories de distribution, les produits enregistrés moins les charges seront distribués selon les termes de la politique de distribution du prospectus.

Pour de plus amples informations sur la politique et l'objectif d'investissement du Fonds, veuillez vous reporter aux sections « Investment Objective » et « Investment

Policies » du supplément du Fonds.

Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions tous les jours où les banques sont ouvertes à Dublin et à Londres.

Recommandation : Le Fonds ne convient pas aux investisseurs qui ne sont pas en mesure d'affronter un placement sur le long terme.

Actions : titres qui représentent un instrument de capitaux propres dans une société.

Titres liés à des actions : y compris et sans s'y limiter, des certificats d'actions étrangères et des bons de participation pour répliquer l'exposition aux actions sur des marchés comme le Bangladesh, l'Inde, le Pakistan, l'Arabie saoudite, la Corée du Sud et Taiwan.

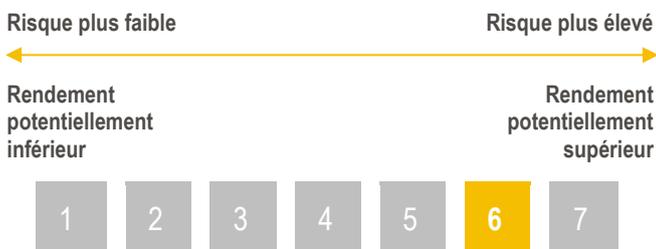
Pays émergents : tous les pays à l'exception des États-Unis, du Canada, du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, et la plupart des pays d'Europe occidentale.

Sociétés des marchés émergents : une société : (i) dont au moins 50 % des actifs se situent dans un Pays émergent ; (ii) dont au moins 50 % des revenus sont générés dans un Pays émergent ou des risques de pertes sont imputables à un Pays émergent ; (iii) qui a été constituée ou dont le principal établissement, les principales opérations ou les principaux sites de production se trouvent dans un Pays émergent ; ou (iv) dont les titres sont négociés principalement dans un Pays émergent.

IFD : contrat dérivé entre deux ou plusieurs parties, dont la valeur dépend de l'augmentation ou de la diminution de la valeur relative/du prix d'un actif sous-jacent.

VL : valeur liquidative du Fonds.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Le Fonds se classe dans la catégorie 6, car la fluctuation des prix des actifs détenus a été de modérée à élevée au fil du temps. L'indicateur ci-dessus se fonde en partie sur une simulation de données et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le Fonds peut être soumis à des risques qui ne sont pas inclus dans le calcul de l'indicateur de risque, notamment et de façon non exhaustive :

Risque lié aux marchés émergents : les valeurs mobilières des marchés émergents sont soumises à des risques sociaux, politiques, réglementaires et de change plus élevés que les valeurs mobilières des marchés développés. Certains pays, dont la Chine et la Russie, peuvent aussi être confrontés à des risques plus importants d'absence de protection des investisseurs, d'activité criminelle et de réglementations fiscales floues. Il existe également un risque accru que les produits des placements du Fonds fassent l'objet, dans ces pays, de restrictions applicables aux paiements en dehors du pays des émetteurs. Ces facteurs peuvent avoir des répercussions sur la liquidité et la valeur de ces titres et, par suite, sur la valeur du Fonds.

Risque de liquidité : le Fonds peut rencontrer des difficultés pour acheter ou vendre certains titres, avec d'éventuelles répercussions financières sur le Fonds.

Risque lié aux Actions et aux titres liés à des actions (ERS) : la valeur des Actions et des titres qui y sont liés est soumise aux variations de la situation financière de la société émettrice (ou liée, pour les ERS), de la situation économique et du marché et aux changements de perception concernant le marché.

Risque lié à la gestion d'investissement : le Fonds pourra ne pas réaliser son objectif d'investissement. De même, la perte d'un ou de plusieurs employés du Gestionnaire d'investissement pourrait entraver la capacité du Fonds à réaliser ses objectifs d'investissement.

Risque de change : les fluctuations des taux de change peuvent entraîner une augmentation ou une diminution de la valeur des actifs non libellés en dollar américain détenus par le Fonds.

Risques de change de la catégorie : (catégories couvertes) la couverture de change peut ne pas parvenir à atténuer les effets des fluctuations des taux de change sur les catégories non libellées en dollar américain. (catégories non couvertes) la performance des catégories non couvertes peut être affectée par des fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie et le dollar américain.

Risque de volatilité : les prix des placements sont volatils et affectés par de nombreux facteurs, dont l'évolution de l'offre et la demande, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, l'actualité internationale et les politiques et mesures gouvernementales sur le plan du contrôle des changes et sur le plan économique, commercial, monétaire, militaire et autres.

Risque lié aux IFD et à l'effet de levier : la valeur des IFD peut fluctuer rapidement et l'effet de levier de certains IFD peut provoquer des pertes supérieures au montant payé au départ pour l'IFD.

Risque opérationnel : le Fonds peut subir des pertes en raison d'une erreur humaine, de défaillances d'un système/processus, de procédures ou de contrôles inadaptés.

Ces facteurs de risque ne sont pas exhaustifs. Veuillez vous reporter aux sections « Investment Risks and Special Considerations » du prospectus et du supplément.

FRAIS DE CE FONDS

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la catégorie d'action en question, y compris les coûts de commercialisation et de distribution associés. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur la catégorie d'actions sur une année	
Frais courants	0,64 %
Frais prélevés sur le fonds sous certaines conditions	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des montants maximums et vous pouvez être amené à payer des frais moins élevés. Votre conseiller financier peut vous préciser le montant exact de ces frais.

Les frais courants concernant la Catégorie S EUR Capitalisation sont calculés sur la base des charges estimées pour la période clôturée en décembre 2020.

Cette Catégorie d'actions étant nouvellement constituée, les frais courants sont calculés sur la base des charges estimées pour la première année d'exploitation.

Pour chaque exercice financier, le rapport annuel du Fonds inclura le montant exact des frais encourus. Le montant appliqué est susceptible de varier d'une année sur l'autre. En sont exclus les commissions de performance et les coûts de transaction du portefeuille autres que les frais d'entrée et de sortie au titre de placements dans d'autres fonds d'investissement (le cas échéant).

Pour en savoir plus sur les frais et charges, veuillez vous reporter à la section « Fees and Expenses » du prospectus de l'ICAV, disponible sur le site internet www.gggpartners.com ou auprès de Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited (l'« Agent administratif »).

PERFORMANCE PASSÉE

À la date du présent document, les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile aux investisseurs sur la performance passée.

Les performances passées ne se répètent pas nécessairement et ne sauraient constituer une garantie ou une projection des performances futures.

Les performances passées qui seront indiquées ici tiendront compte de la totalité des frais et charges.

La performance sera calculée dans la devise de la catégorie d'actions concernée. Le Fonds a été agréé le 25 janvier 2017 et la catégorie d'actions a été lancée le 15 octobre 2020.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Le Fonds a néanmoins recours à l'indice MSCI Emerging Markets (Net) Index (Ticker Bloomberg M1EF) à des fins de comparaison de la performance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited.

Gestionnaire d'investissement : GQG Partners LLC.

Informations complémentaires : des informations complémentaires sur le Fonds (y compris le supplément ainsi que prospectus actuel du Fonds et les états financiers les plus récents préparés pour l'ICAV), ainsi que des informations sur d'autres catégories d'actions du Fonds et d'autres compartiments de l'ICAV peuvent être obtenues gratuitement (en anglais) sur le site internet www.gggpartners.com, auprès de l'Agent administratif ou du Gestionnaire d'investissement.

Cours boursiers : les cours boursiers peuvent être consultés en temps réel sur le site internet www.bloomberg.com.

Fonds à compartiments multiples : le Fonds est un compartiment de l'ICAV, un ICAV d'investissement de droit irlandais à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments. En vertu du droit irlandais, les actifs et passifs de chaque compartiment sont séparés et ne seront pas mis à disposition pour couvrir les passifs d'autres compartiments de l'ICAV.

Politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération du Gestionnaire, dont tous les éléments doivent être obligatoirement communiqués, peuvent être consultés sur le site internet www.bridgeconsulting.ie/management-company-services/ et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Législation fiscale : le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur dans le Fonds. Les investisseurs sont invités à consulter leurs conseillers financiers avant d'investir dans le Fonds.

Arbitrage d'actions : les actions du Fonds pourront être arbitrées en actions d'autres catégories du Fonds ou des actions d'un autre Fonds de l'ICAV (s'il y a lieu), sous réserve de certaines conditions et dans le respect des exigences applicables aux placements dans d'autres catégories ou Fonds. Se reporter à la section « Conversion of Shares » du prospectus de l'ICAV pour en savoir plus.

Déclaration de responsabilité : la responsabilité de l'ICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus et du supplément du Fonds.

L'ICAV et le Fonds sont agréés en Irlande et réglementés par la Banque centrale d'Irlande. Bridge Fund Management Limited est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes au 12 février 2021.